Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 24 Moharem 1445
11 Août 2023

N° 93

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1944**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1945**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1947**
Homologation de résolutions **1948**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1949**
Avis aux créanciers..... **1951**
Convocations
Autres sociétés **1953**
Actes Administratifs
Avis au public **1953**
Divers
Avis au public..... **1954**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE KSAR DJERBA

Société anonyme

Au capital de 2 000.000 Dinars

Siège social : 4, Rue 8612 La Charguia 1 - Tunis

Identifiant unique : 312472 P

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2023, enregistré à la Recette des Finances Midoun le 02/8/2023, Quittance n°M058795, Enregistrement n°23703266 et enregistré au registre national des entreprises le 3/8/2023 quittance n°2023F15495016, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation de jetons de présence.

2023T00768SANB2

Société de Finissage Textiles

S.A au capital de 2.815.000 Dinars

Siège social : 1, rue de la Soie Bir-Kassaa

M.F : 0014616 B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juillet 2023, enregistré à la recette des finances d'El Yesminet à Ben Arous le 18 juillet 2023, sous le numéro 23702497, quittance n°M036088, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 août 2023, quittance n°2023F70078508 il a été décidé ce qui suit :

1- De renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois ans, (2023, 2024 et 2025), prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2025.

- Hachemi Habib Kooli.

- Moncef Ben Ayed.

- Fathi Bouzouita.

- Adel Kooli.

- Mounir Bouzouita.

- Abdelaziz Dahmani.

- Slim Kooli.

- Zohra Kooli.

2- De renouveler le mandat de Mr Abdelaziz Mama, commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 7 juillet 2023, enregistré à la recette des finances d'El Yesminet à Ben Arous le 18 juillet 2023, sous le numéro 23702498, quittance n°M036092, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 août 2023, quittance n°2023F70078508. Il a été décidé ce qui suit :

1- De renouveler le mandat de Monsieur Hachemi Habib Kooli, CIN n°00127245 en qualité de Président Directeur Général de la société, pour une durée de trois ans (2023, 2024 et 2025), prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2025.

2- De nommer Madame Zohra Kooli, née le 01/3/1971, CIN n°04763455, au poste de Directeur Général Adjoint de la société, avec les mêmes pouvoirs délégués au Président Directeur Général, pour une durée de trois ans, (2023, 2024 et 2025), prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2025.

2023R01937SANB2

SOFAM S.A

Société anonyme

Au capital de 1.000.000,000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Teboulba

RCS : Monastir B182001996

MF : 022700S/A/M/000

CNSS : 10730624

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2023, dont procès verbal enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 13 juillet 2023, Quittance n° 035964 et Enreg n°23801471, dont un exemplaire déposé au Registre National des Entreprises en date du 4 août 2023 sous le Numéro 2023144862, l'Assemblée a décidé de réduire le capital social, par absorption des pertes, d'un montant de 600.000,000 Dinars pour le porter de 1.000.000,000 Dinars à 400.000,000 Dinars.

2023401970SANB2

Notice d'information

SOCIETE TUNISIA RETAIL GROUP HOLDING «TRG»

Société anonyme

Au capital de 10.750.000,000 dinars

Siège social : 72 BIS Rue 8603 Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 1746200H

1/ Dénomination : SOCIETE TUNISIA RETAIL GROUP HOLDING «TRG»

2/ Forme : Société anonyme

3/ Siège social : 72 Bis Rue 8603 Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

4/ Durée : 99 ans

5/ Capital social : Dix millions sept cent cinquante Mille Dinars (10.750.000 DT), divisé en (1.075.000) actions nominatives de dix dinars (10D) chacune.

6/ Objet : La détention, la gestion et prise de participation, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de constitution de

sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou en association ....

- La réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, ci-dessus ou à tous autres objets similaires.

7/ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Juillet 2023 dont le procès-verbal a été enregistré à la Recette d'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau de Tunis le 4/8/2023 Enregistrement n°23503598 Quittance n°M006958, a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de Quatorze Millions (14.000.000) de Dinars et la création d'un Million quatre cent mille (1.400.000) actions nouvelles en numéraire de dix (10) dinars chacune à émettre au nominal et à libérer totalement à la souscription en numéraire ou par compensation de compte courant.

8/ Dépôt provisoire : Registre National des Entreprises de Tunis le 7/8/2023, sous le n°AC011112023.

9/ Fonds à verser : Au compte bancaire n°08008000671024828096 ouvert auprès de la BIAT, Agence El Menzeh I.

10/ Droit préférentiel de souscription : Les actionnaires disposent d'un délai de souscription de 15 jours à partir de la date de la parution au Journal Officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens de la présente notice pour souscrire à cette augmentation.

2023401974SANB2

Nomination d'un Directeur Général et d'un président du conseil d'administration de la Société «EGS» SA

Bureau d'études

04, Rue El Imam El Bakri 1002 Tunis

Capital social de 50 000,000 DT

MF : 0048259 J

CNSS : 20133156

Suivant PV du Conseil d'Administration du 28-10-2020, enregistré à la recette de Montplaisir le 24 Novembre 2020, sous le n°20805488, quittance n°11081515 et déposé au Registre National des Entreprises le 11-12-2020, sous le n°2020118737.

Il a été décidé ce qui suit :

- De nommer Monsieur Mohamed Tahar TOUZI en qualité de président du conseil d'administration de la Société, pour une durée de trois (3) années.

- De nommer Monsieur Mohamed Ali TOUZI en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée de trois (3) ans.

2023401975SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE INDUSTRIE ET PREPARATION ALIMENTAIRES «IPA»

Rue el jinene cité doukali Mornag - Ben Arous

Mat. Fisc : 1074186Q/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/8/2017, enregistré à la recette des finances de Mornag, le 11/9/2017 sous le numéro 17701569 quittance M039111, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 4/7/2023, sous le numéro n°2023132613.

Il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution de la société et nomination d'un liquidateur.

2023R01954SRLB2

Dissolution anticipée d'une société et nomination d'un liquidateur

SOCIETE ITRANSWORK SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 DT

Siège social : Route de Teniour Km 4, Rue Ennour Résidence Nour Al Kamar 3041 Sfax - Tunisie

Identifiant unique : 1600815F

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 octobre 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 5 janvier 2023 sous le n°23500135, quittance n°M000142, dont un exemplaire original a été déposé au registre national des entreprises à Sfax en date du 31 janvier 2023 sous le numéro 2023F63696708, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la Société et la nomination de Mr Karim Sallem entant que liquidateur pour la société.

Les créanciers et opposants éventuels doivent dans un délai de trente jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT, inscrire leurs créances ou oppositions accompagnées des titres et justificatifs nécessaires entre les mains du liquidateur à l'adresse suivante «Route de Teniour Km 4, Rue Ennour Résidence Nour Al Kamar 3041 Sfax - Tunisie» et ce sous peine de forclusion.

2023X01036SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte de vente sous seing privé conclu le 31/7/2023 et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 01/8/2023 reçu n°M065885 enregistrement n°23203771, Hamouda Majdoubi, a vendu un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Sassi Riahi qui a pour activité vente et achats des produits alimentaires et hygiènes sis au 689 Avenue 7 Novembre Ettadhamen Ariana.

Les oppositions doivent être adressées dans les 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 4 Août 2023.

2023T00765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p daté le 01/8/2023 enregistré à la recette des finances rue el Jazira le 3/8/2023 quittance n°M048508 enregistrement n°23202347 Mr Mohamed Anis Haddouk CIN 04732148 et Mr Mohamed Zied Haddouk CIN 04732149 demeurant à houmet essouk Djerba, ont vendu à Mr Lassad Boukardougha CIN 04603401 demeurant à la rue El Pacha Tunis le fonds de commerce sis au 31 rue Jamel Abdennaseur Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de maître Mustapha Alouini 120 rue Radhia Haddad Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Ce même avis a été publié au journal Achourouk du 5/8/2023.

2023T00766FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'EL MOUROUJ le 24/07/2023 quittance n°M059865, enregistrement 23203593. Mr Lasaad Zayeni a vendu à Mme Latifa Mzoughi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que librairie sis 03 Résidence Aghaliba Mourouj 6 Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 30/7/2023.

2023R01948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 10 et 11 Juillet 2023 et enregistré à la recette des finances Avenue Taeib El Mhiri - Nabeul le 01/8/2023 (Reçu n°M074087) enregistrement n°23204100 Monsieur Hatem Ben Manssour WAELLI (C.I.N n°05133687) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Saief Eddine FALEH (C.I.N n° 09810353) et Monsieur Hamza Ben Mohamed KENEINI (C.I.N n° 09807855) exploité «Cafeteria - Actuellement Café» situé au carrefour de Rond point Sionville - Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur et le vendeur à l'Adresse du fonds de commerce sise au carrefour de Rond point - Sionville Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien datés le 5/8/2023.

2023R01950FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 30 Juin 2023 et enregistré à la recette des finances Jedeida, Manouba le 3/8/2023 (Reçu n°M026364) enregistrement n°23200792 Madame Lamia Bent Mohamed Ben Younes Zayeni (C.I.N n°04677794) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Chokri Ben Hedi Ben Bougassa Ben Moussa (C.I.N n°04456902) exploité «Tous Types de Commerce» situé à Cité Najet Jedeida, Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur et le vendeur à l'Adresse du fonds de commerce sis à Cité Najet Jedeida, Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien datés le 5/8/2023.

2023R01951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, rédigé en date du 6/7/2023 par l'avocat Me Mohamed Mkhinini, ayant son étude à l'Av. Mohamed Maarouf Sousse, enregistré à la RF Rue Victor Hugo en date du 6/7/2023 sous le n°2323288 Reçu n°M043109 Mr Elyes Ben Mohamed Megdich, titulaire de la CIN n°08425647 et IU n°1696572F, demeurant à la Rue Béja Sousse a vendu à Mr Rayen Ben Riadh Golli, titulaire de la CIN n°12834951, demeurant à la Rue 9 Avril Hammam Sousse, le fonds de commerce consistant en un café dénommé «Café El Hana» actuellement dénommé «Fidelo» situé à la Rue Mongi Slim Sousse. Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 14/7/2023. Toute opposition doit être formulée dans les délais de 20 jours à partir de la date de cette publication au Cabinet de l'avocat Me Mohamed Mkhinini, sis à l'Av. Mohamed Maarouf Sousse.

2023S00940FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 11/7/2023 enregistré à la recette des finances Diar Elwafa Sfax le 20/07/2023 sous le numéro 23203178 quittance numéro 71446, Monsieur Nour eddine kraiaa, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01109625, a vendu à Monsieur Yessine Trigui titulaire de la carte d'identité nationale numéro 11032604 la totalité du fonds de commerce sis à la rue Sadok Ghrairi exploité à l'électricité des voitures avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT entre les mains du vendeur Noureddine Kraiaa à son adresse sise à la route de Tunis km 3.5. Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 02/8/2023.

2023X01034FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Suivant acte S.S.P en date du 4/6/2023, enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 4/8/2023 quittance n° M048774, Enregistrement n° 23302766 Mr Ahmed Belhassen Ben Taoufik Ben Salem Cin n° 04787157, a loué à Mme Mouna Yahmed cin n° 07147132 du 27/2/2023 exploité au Cce de prêt-à-porter, sous forme d'un fonds de commerce Gérance libre sis à 51 rue Mokhtar Attia 1000 Tunis MF 1774448P, Cet avis a été publié au Journal Quotidien le 8/8/2023.

2023R01964FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Suivant acte S.S.P en date du 17/7/2023, enregistré à la recette des finances de carthage le 8/8/2023 quittance n° M082149, Enregistrement n° 23302154 Mme Hela Menchari Cin n° 7272566, gérante de la Sté LMH Sarl domociliée à Sidi Daoued La Marsa MF 1616305T, a loué à Mr Josue Negroni carte de séjour 000069226 valable au 31/5/2028 gérant de la sté La Mescla en cours de la constitution, sous forme de location du fonds de commerce gérance libre sis à l'angle des rues Othman Kaak et Omar Abi Rabiaa Résidence Saint Bernard Marsa.Cet avis a été publié au journal Quotidien le 8/8/2023.

2023R01965FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Tunisienne de Génétique Médicale

Siège : Service des maladies Congénitales et génétiques

Sujet de l'association : Scientifique.

Objectifs :

1) Diffusion de l'éducation et de la sensibilisation à l'amélioration de la santé dans le domaine des maladies génétiques.

2) Développer le diagnostic des maladies génétiques et la recherche scientifique

Président : Mr Ridha Mrad

Secrétaire général : Mr Ilyes Chabchoub

Trésorière : Mme Madiha Trabelsi.

2023T00748APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Ochak Sidi Madyan

Siège : Village Sidi Madyan - délégation Bir Halima - Zaghouan

Sujet : Développement - Culturel.

Objectifs :

- Travailler pour préserver et maintenir la spécificité du village de Sidi Madyan et contribuer à la valorisation de son patrimoine matériel et immatériel

- Contribuer à la réalisation d'activités de développement dans de nombreux domaines et les diffuser auprès de divers acteurs pour diffuser la culture environnementale auprès des citoyens

- Cherchant à aider financièrement et moralement les habitants de la région et à mener des activités culturelles

- Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Comité directif :

Présidente : Chyrine Sassi

Secrétaire général : Karim Linglise

Trésorière : Habiba Jendoubi.

2023T00754APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : L'association tunisienne de la dénonciation de la corruption

L'adresse : Résidence Skander, 2ème étage, appartement n°1 ; rue 5 mars 1938, La Manouba 2010

Les objectifs :

1- Veiller à suivre la situation professionnelle et sociale de ceux qui dénoncent la corruption

2- Apporter le soutien moral et juridique aux dénonciateurs

3- Apporter une aide aux dénonciateurs en ce qui concerne le suivi des dossiers, les procédures de dénonciation, la vérification et l'inspection de leurs cours

4- Réaliser des études et présenter des propositions visant à améliorer la réalisation de la dénonciation de la corruption

5- Participer à contrôler les politiques générales dans le domaine de l'anti-corruption et à les évaluer

6- Collaborer avec les institutions nationales officielles et avec les organisations non gouvernementales nationales et internationales oeuvrant dans l'anti-corruption

7- Veiller à sensibiliser les citoyens à la culture de la dénonciation de la corruption et à répandre la culture de l'impunité.

Les membres fondateurs :

Monsieur Ben Aicha Achref : Président de l'association

Monsieur Béjaoui Hatem : Secrétaire général de l'association

Madame Bouhamdi Samia : Trésorière de l'association.

2023R01906APSF1

Syndic Résidence "VINCI"

Avenue Hédi Nouira - Nasser 2 - Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndic VINCI tenue le 12 Mars 2023 enregistré à la recette des

finances Menzah 6 le 15 mai 2023 Quittance n°M067488 Enregistrement n°23803673, des nouveaux membres du Syndic (Mandat : 2023 - 2025).

Il a été décidé ce qui suit :

- Présidente : Mme Nadia Ben Abdallah

- Trésorier : Mr Yassine Anane

- Secrétaire Générale : Mme Imen Al-Furati

- Membre : Basma Belghith.

2023R01919APSF1

Constitution du syndicat de copropriétaires

Suite au procès-verbal de l'assemblée constituante tenue le 30 avril 2023 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 23 Mai 2023 (M034251 Num 23702224) et déposé à la municipalité de Sousse le 6 Juin 2023, il a été constitué un syndicat de copropriétaires

Dénomination : Syndicat de copropriétaires Résidence Narjess2

Domicile : Résidence Narjess Sahloul4 Sousse

Président : Fathi Hadj Mabrouk

Trésorier : Amine Chermiti

Membre : Wafa Charfi.

2023S00702APSF1

Constitution du Syndic de copropriété de la Résidence

Le Ribat Sousse

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 27/4/2023, et enregistré à l'administration des recettes des finances Avenue Victor Hugo à Sousse le 29/5/2023 sous le numéro M035287, le syndic de copropriété a été constitué par les membres :

1) M. Youssef Ben Brahim : Président

2) M. Amin Al-Nabili : Trésorier

3) Mme Houda Yahia : Membre chargé du Secrétariat Général.

2023S00909APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : SOCIOS MONASTIR

Sujet : Association d'intérêt général

Siège social : Place de l'indépendance Monastir.

Objectifs :

- Contribuer au développement social, culturel et environnemental de la ville de Monastir

- Diffuser la culture de la synergie, de la solidarité et de l'interdépendance, et développer l'esprit d'équipe et de volontariat tout en encourageant les valeurs de tolérance et de citoyenneté

- Contribuer à aider les familles nécessiteuses et sans soutien social

- Contribuer au rayonnement de l'Union Sportive Monastirienne (USMO) au niveau national et international

- Contribuer au renforcement des infrastructures de l'USMo

- Soutenir l'USMo sur le plan financier et logistique, tout en respectant les dispositions légales prévues à cet effet.

Président : Mohamed Trabelsi

Secrétaire général : Mohamed Moslem Slama

Trésorier : Wajdi Hadhri.

2023S00924APSF1

Constitution d'une association

- Nom : Initiative Tataouine

- Siège social : - Rue Hammadi Khthir, espace parfumerie Fragrance, 1er étage / Tataouine 3200

- Objet : Développement

- Objectifs :

Contribuer à stimuler et à promouvoir l'esprit d'entreprendre dans le gouvernorat de Tataouine

Contribution à améliorer et à renforcer l'écosystème entreprenariat dans le gouvernorat de Tataouine

Contribuer à la diffusion et à la promotion des avantages comparatifs de la région Contribuer à apporter l'appui matériel et moral au profit des jeunes.

- PV N° 25342du 11Juillet 2022

- Comité :

Président : Béchir Chibani

Secrétaire général : Mohamed Boujnah

Trésorière : Zeineb Abdellatif.

2023X00996APSF1

Syndicat des Copropriétaires

Immeuble Chaabane Boulevard 18 Janvier Rue Khayria - Sfax

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 16/3/2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés - Sfax le 01/6/2023 (enregistrement n°23802897; Quittance n° M003183) l'assemblée générale a décidé la désignation des membres du syndicat :

Mr Walid Barkia : Président

Mr Moez Ayadi : Membre

Mme Naima Jarraya : Membre

2023X01011APSF1

Syndicat des copropriétaires de complexe "DONIA EF"

Avenue La Liberté - Sfax

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14/3/2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés - Sfax le 12/4/2023 (enregistrement n°23801926; Quittance n° M002122) l'assemblée générale a décidé : désignation des membres du syndicat :

Mr Hafed Chabchoub : Président

Mr Ahmed Chabene : Trésorier

Mr Mounir Jarraya : Membre.

2023X01012APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétés de la résidence «HEKMA»

Suivant PV de l'AGO en date du 18/3/2023 constaté par l'huissier de justice à Djerba TOUFIK Ajjimi selon son PV n°54789 de la même date, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

1/ D'approuver le rapport financier de l'année 2022.

2/ De régler les charges et dépenses de l'année 2022.

3/ Renouvellement du bureau syndical par la nomination du ;

Nouveau président et secrétaire général; Mr. Bassem KETATA élu à l'unanimité.

Nouveau Trésorier : Mr Mohamed El Kateb élu à l'unanimité.

Conseil du syndicat : Mme Marie Noëlle Delporte et Mme Jacqueline Guennec et Mme Chantal Muller et Mr Raymond Battaglia et Mr Mohamed El Kateb et Mr Ibrahim Dabbashi et Mr Hamdi Jamaa et Mr Bassem Ketata.

2023R01949APSF2

Syndicat des Propriétaires Résidence "AIN FALLET 1"

Sis à la Route Gabès Km 7.5

Suivant l'inspection du procès-verbal constitutif en date du 14/5/2023 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebbi Sfax reçu n°M051937 enregistrement n°M23001528. Il a été élu les nouveaux membres de syndicat.

Et suivant l'inspection du procès-verbal constitutif en date du 21/5/2023 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebbi Sfax reçu n°M056971 enregistrement n°M23001719. Il a été reparti les taches entre les nouveaux membres comme suit :

- Najib Ghribi : Président

- Hichem Boussetta : Secrétaire Général

- Sabrine Baklouti : Trésorière

- Imed Msalmi : Membre Adjoint.

2023X01037APSF2

Approbation du rapport moral et financier,

Donne quitus au président du syndic,

Nomination du commissaire aux comptes,

Révision du règlement de copropriété et nomination du président du syndic

Syndic Résidence Sidi Mansour 2 Les Berges du Lac

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire datée du 17/02/2023, enregistré à la recette des finances du Lac le 10 juillet 2023, enregistrement n°23805593, Quittance n°M074626. L'assemblée générale ordinaire donne l'approbation du rapport moral et financier des exercices 2020-2021-2022.

* L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve au président du syndic Monsieur Mohamed MONCEF SIALA pour sa gestion des exercices 2020-2021-2022.

* L'assemblée générale ordinaire a révisé le règlement de copropriété déposé et visé par le service de santé - municipalité de Tunis.

* Le conseil syndical a nommé lors de cette assemblée :

- Monsieur Mohamed Moncef Siala président du syndic

- Madame Rym Menif commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2022.

2023401937APSF2

Renouvellement du bureau syndical

De La RESIDENCE CHAHRAZED

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah VI les 26 et 27 juillet 2023 sous le n°2370557 suivant quittances n°M093191 et n°M093715, il a été décidé le renouvellement du bureau de syndic de la Résidence Chahrazed sise au 31 Rue de la Faculté Ennasr II Ariana comme suit :

1) Président : M. Smiri Adel

2) Membre : Mme. Yaakoub Sihem

3) Membre : M. Kharrat Ilyes

4) Membre : M. Bouzayane Mustapha.

2023401941APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Monsieur Salem ben Ibrahim ben Rjeb demeurant à la zone Klibia délégation sud Kebili.

La partie saisie :

Monsieur Khalifa ben Mohamed ben Said demeurant à Noyel Douz Kebili.

Avocat poursuivant :

Maître Ali Sallemi avocat à la cour de cassation rue Maarfa immeuble Maarfa Gabès code 6000 MF : 000PA1500586/F.

Désignation du bien à vendre :

Un immeuble non titré construit au début 2009 il est constituer ; rez-de-chaussée comprend : chambre froide de dattes, espace d'accueil, un café, une toilette, magasin de stockage de dattes et une boutique, escalier menant au premier étage.

La technique de construction est avec les briques et le béton armé, le rez-de-chaussée est lié par la chaîne de STEG et SONEDE l'écoulement sanitaire se fait par puits perdu.

Le 1er étage est une maison habitable et se constitue d'un hall, salon, deux chambres, une cuisine et salle de bain et deux terrasses et liée aussi par la chaîne de Steg et Sonede et l'écoulement sanitaire par puit perdu.

L'emplacement d'immeuble :

L'immeuble est situé au klibia kebili sud à coté de la route régionale 951 qui lie entre kebili et noyel, la superficie construite 478,45m² la surface de terrain compose 400m².

Mise à prix :

288.746.000d deux cent quatre vingt huit mille sept cent quarante six dinars.

Date et lieu de l'adjudication :

Le 18-9-2023 à partir de 9h de matin devant le tribunal de première instance de kebili, la place de Martyrs kebili

La visite des lieux :

La visite est possible pendant les jours de la semaine aux horaires administratifs pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant maître Ali Sallemi rue Almaarfa Gabès au greffe du tribunal 1ère instance de kebili où est déposé le cahier des charges nul ne peut se porter enchérisseur sans consigne le 1/3 de la mise à prix ses enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023S00939VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RNE n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame, Fathia Bent Ben Issa Ben Hadj Taher, titulaire de la C.I.N n°03993828 demeurant à la rue Imam Ghazeli Ksour Essaf Mahdia.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°4871 Mahdia, d'une superficie de 229 m², issue de la rue lmem Ghazali à Ksour Essaf, terrain clôturé sur lequel est édifié une villa composée d'un salon de 3 chambres, et une salle de bain, suivie d'une cuisine et salle d'eau extérieure donnant sur une terrasse non couverte avec collecteur d'eau pluviale.

Total superficie couverte 160 m², avec Garage de 37 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Mahdia le 6/9/2023 à partir de 9h.

Mise à prix :

Quatre-vingt seize mille cinq cents dix Dinars (96.510,000 D), après abattement de 40 %, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2023S00942VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

1- Le poursuivant :

La Banque Nationale Agricole au nom de son représentant légal, Société Anonyme, inscrite au registre de commerce sous le n°B142431996. Son matricule au Registre National des Entreprises n°123 L son siège social Rue de la Monnaie - Tunis, son adresse à son agence à Sfax, représentée par Maître Kamel BEN MESSAOUD, Avocat à la cour de cassation ayant son Cabinet Immeuble l'Océan Bleu, deuxième étage A 22 Sfax.

2- Partie saisie :

Union des Producteurs Oléicoles du Sud Tunisien Sfax UPOTS au nom de son représentant légal, coopérative agricole inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n° B1121241997, son matricule fiscal n°0008531J, domiciliée à la Route de Menzel Chaker km 2 Sfax.

3- L'Avocat poursuivant :

Maître Kamel Ben Messaoud, Avocat à la cour de cassation, ayant son Cabinet Immeuble l'Océan Bleu, deuxième étage n°A22 Sfax, son matricule Fiscal n°849713 R.

4- Immeuble à vendre :

L'ensemble de l'immeuble objet du titre foncier n°42060 Sfax dénommé "Villa Louis Emile" sis à la Banlieue de Sfax au bord de la Route 41 menant de Bouthadi à Sfax, au bord d'un passage privé ayant une superficie de 4300 m² limitée :

- Au Sud par une Rue

- A l'Est par la Rue Arbre des Perles

- A l'Ouest par la Route de Menzel Chaker

- Au Nord par des voisins, par Ellouze et par un immeuble possédé par l'UPOTS.

Cet immeuble se compose :

- Une administration ayant une superficie couverte de 163 m² son accès se trouve au Nord, son sol est en carrelage, ses murs sont revêtus d'enduits et badigeonnés, son toit est en béton armé, elle comporte une salle de réception, quatre bureaux, une salle de réunion, un magasin et des commodités sanitaires.

- Une salle de collecte des huiles ayant une superficie couverte de 245 m² son accès se trouve du côté Nord, elle comporte 20 réservoirs souterrains (Majel) d'huiles d'une capacité de 20 m3 pour chacun, louée par la société Chaabane moyennant un loyer mensuel de 413,000 dinars.

- Une pharmacie ayant une superficie couverte de 82 m², sa porte d'entrée se trouve à l'Ouest sur la Route de Menzel Chaker louée par la dame Hajer Khlif épouse Mhiri moyennant un loyer mensuel de 440,000 dinars.

- Une construction contiguë à un bâtiment dépendant d'autre immeuble voisin qui se compose de deux étages : un rez-de-chaussée et un étage supérieur "Mezzanine" détaillés comme suit :

1- Le rez-de-chaussée :

* Le local n°1 ayant une superficie couverte de 20 m², sa porte d'entrée se trouve à l'Ouest et ouvre sur la Route de Menzel Chaker exploitée dans l'activité de commerce des fruits secs loué pour le Sieur Salah Mahdaoui moyennant un loyer mensuel de 248,000 dinars :

* Le local n°2 ayant une superficie couverte de 18m² son entrée se trouve à l'Ouest sur la Route de Menzel Chaker, exploité dans l'activité de réparation des postes de radio et de télévision, loué par le Sieur Belgacem Kadri, moyennant un loyer mensuel de 194,000 dinars.

* Le local n°3 ayant une superficie couverte de 19 m² sa porte d'entrée se trouve à l'Ouest sur la Route de Menzel Chaker, exploité dans l'activité de couture et loué par la dame Naima Ben Halima moyennant un loyer mensuel de 199,000 dinars.

2- Un étage supérieur : Ayant une superficie couverte de 65 m² qui se compose d'un appartement comportant un hall, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau, occupé à titre location par Monsieur Ali Gouiaa moyennant un loyer mensuel d'un montant de 189,000 dinars. Cet immeuble est équipé par l'électricité et l'eau courante et l'état de sa construction est moyen en général.

Les références d'inscription : Inscrit à la direction de la conservation foncière sous le n°201 volume 83 en date du 26/7/2000 - Dépôt Sfax.

5- Date de la vente :

La vente aura lieu le Mercredi treize Septembre deux mille vingt trois (13/9/2023) à neuf heures du matin à la Salle des Ventes Immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 ayant son siège à la troisième Zone 4, Rue Ahmed Aloulou Sfax.

6- Mise à prix :

Deux millions cinq cent cinquante cinq mille dinars (2.555.000,000d) d'après le rapport d'expertise établi par l'expert Monsieur Mohamed Walha en date du 5/01/2022 suivant ordonnance sur requête rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax 2 sous le n°9553 en date du 26/3/2021.

7- Visite de l'immeuble :

Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif après avoir obtenu une copie du cahier des charges du Greffe du Tribunal de Première Instance chargé de l'affaire ou du Bureau de l'Avocat poursuivant.

2023X01035VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 0908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à l'étude Maître Olfa GHARBI 37 BIS rue ALI ZLITNI, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

Monsieur Youssef Boussema, Tunisien, C.I.N N°04023643, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°264 Téboulba, Monastir (caution solidaire et hypothécaire de la société LES PYRAMIDES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES «STPM», SARL, siège social à l'Avenue Habib Bourguiba n°5080 Téboulba, Monastir RC n°B153991998 Tib de 1ère instance Monastir, identifiant unique n°318099P (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa GHARBI, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», sis au 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis.

MF : 985854Q/A/M/000

Désignation du bien à vendre :

La propriété dénommée «RIFK» objet du titre foncier n°15570 Monastir, sa superficie totale est de 1659 m², située à la zone industrielle de la délégation de Teboulba Monastir, inscrit au plan d'urbanisme de la ville, située à la rue Korbata près de la route principale RR82 reliant la route Bkalta et Mahdia délimité par Youssef Boussema, à l'Est route, au fond rue Korbata Ouest dépôt Youssef Boussema constitué d'une bâtisse avec deux dépôts parterre en ciment le 1er en sous sol 614 m² pente 70 m² le 2ème en RDC 470 m² avec pente de 57 m² avec escalier menant à un 1er étage avec 2 appartements sur 368 m² chacune S+3 salle de bain et escalier au 2ème étage avec chambre de 26 m².

Mise à prix après rabaissement de 40 % de la mise à prix initiale :

- Un million deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent soixante-quatre dinars (1.296.264 ,000 DT) plus frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 6 septembre 2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Monastir au palais de justice de Monastir.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2023401983VEPA1

Avis aux créanciers

Cession de la société Tunisie EVIERS «CUCCINA»

Société anonyme

Identifiant unique : 859644B

Appel d'offres pour la cession de la société

Tunisie EVIERS «CUCCINA»

Suite au jugement préparatoire du tribunal de première Instance de Zaghouan le 10 Juillet 2023 relatifs à l'affaire n° 27 concernant la société Tunisie Eviers «CUCCINA» sis à la Zone Industrielle Jbel Ouest 1111 Zaghouan, le Contrôleur d'exécution annonce la cession de la Société Tunisie Eviers «CUCCINA» au tiers.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des

charges du bureau de contrôleur d'exécution sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route Mjez El Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis contre le paiement de la somme de 200 Dinars.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférent sous pli fermé et ce au plus tard le 15 septembre 2023.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau d'administrateur judiciaire au 71559671.

2023R01952VEPA2

Cession de la société mutuelle de base de services agricoles «cepa»

Identifiant unique : 0009496D

Appel d'offres pour la cession de la société «CEPA»

Suite au jugement préparatoire du Tribunal de première Instance de Grombalia du 12 Juillet 2023 relatifs à l'affaire n°248 concernant la société mutuelle de base de services agricoles «CEPA» sise à la rue Habib Bourguiba 76 Béni Khalled, l'administrateur judiciaire annonce la cession de la société «CEPA» au tiers.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route Mjez El Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis contre le paiement de la somme de 200 DT.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférent sous pli fermé et ce au plus tard le 22 septembre 2023.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau d'administrateur judiciaire au 71559671.

2023R01953VEPA2

La Prolongation du délai d'envoi des offres relatives de la cession d'une entreprise

Société FLEXIPACK S.A.

Siège social : Z.I Sidi El Hani - Sousse

I.U : 0879018Q

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 24 juillet 2023 affaire n°231/33, le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoie des offres relatives de la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée à un tiers est prolongée au 15 septembre 2023.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'entreprise après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070

2023S00936VEPA2

La Prolongation du délai de la vente des actifs d'une société faillite

Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A

Siège social : Boulevard 14 janvier 2011 la route touristique - Sousse

I.U : 0004594H

En vertu d'une décision rendue par la Chambre du Conseil du Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1 en date du 24 juillet 2023 affaire n°21/224, Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de syndic de la faillite de la société ci-dessus indiquée, informe le public que le dernier délai pour l'envoie des offres relatives de la vente des actifs comme étant un tout indivisible est prolongée au 15 septembre 2023.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra constater les biens objet de vente après avoir retiré un cahier des charges contre paiement de 500,000 dinars.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le 53892070.

2023S00937VEPA2

La Prolongation du délai d'envoi des offres relatives

De la cession d'une entreprise

Société Farmer's Tunisie S.A.R.L

Siège social : Boulevard 14 Janvier - Sousse 4000

I.U : 0919517E

En vertu d'une décision rendue par la Chambre du Conseil du Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1 en date du 24 juillet 2023 affaire n°225/26, le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoie des offres relatives de la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée est prolongée au 15 septembre 2023.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'entreprise après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070

2023S00938VEPA2

Ouverture des procédures de redressement judiciaire

SOCIETE AGRICOLE L'HORIZON Av. 14 Janvier H. Sousse - Sousse

MF : 129768/VPM/000

RNE : 129768 V

Le tribunal de 1ère instance de Sousse 2 a décidé le 20/7/2023 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la société AGRICOLE L'HORIZON.

Madame Emna Abdenather a été nommé juge commissaire.

Monsieur Naoufel Bouzgarrou, Administrateur Judiciaire, dont l'adresse est 11 Avenue Tahar Sfar 4000 Sousse, a été nommé pour élaborer un plan de redressement de l'entreprise.

Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances certaines et définitives justifiées par des pièces légales auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11, avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2023S00941VEPA2

Avis

SOCIETE DYNAMIC SARL

Rue Mostpha Manfaloti Zaghouan

MF : 1204905Y

Capital : 9.000,000 dt

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Zaghouan dans l'affaire n°32 en date du 10/7/2023, il a été décidé la faillite de la DYNAMIC SARL et la désignation de Mme FEADA KAMOUN en tant que juge commissaire et Mme Marwa Ayari en tant que syndic de faillite.

Les créanciers de ladite société et tous les intéressés doivent produire leurs créances au syndic de faillite centre Dorra bloc A 1er étage bureau n°02 El Manar 3 Tunis, Tél 92.122.520, et ce dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2023401971VEPA2

Cabinet Akram Chriti

Administrateur judiciaire et syndic de faillite

Expert auprès des Tribunaux de Tunisie

5 Bis Bloc B app 204 Avenue Tahar Ben Ammar Manar 2 Tunis

Selon décision du tribunal de première instance de Jendouba du 3 Août 2023 et sous demande du juge commissaire il a été décidé de nommer Monsieur Akram CHRITI, au lieu et à la place de Monsieur Mohamed Lotfi MEZNI, dans l'affaire n°01 pour toutes les attributions qui lui ont été confiées à partir de la date de décision.

2023401972VEPA2

Cabinet Akram Chriti

Administrateur judiciaire et syndic de faillite

Expert auprès des Tribunaux de Tunisie

5 Bis Bloc B app 204 Avenue Tahar Ben Ammar Manar 2 Tunis

Selon décision du tribunal de première instance de Jendouba du 3 Août 2023 et sous demande du juge commissaire il a été décidé de nommer Monsieur Akram CHRITI, au lieu et à la place de Monsieur Mohamed Lotfi MEZNI, dans l'affaire n°60 pour toutes les attributions qui lui ont été confiées à partir de la date de décision.

2023401973VEPA2

CONVOCATIONS

Autres sociétés

Convocation

SOCIETE MUTUELLE DE BASE REGIONAL AVICOLE DU CAP BON «C.A.V.I.C.A.B»

Capital : 600.000 dinars

MF : 39737-S

La Société Mutuelle de Base Régional Avicole du Cap Bon «C.A.V.I.C.A.B» informe tous ses adhérents de la tenue d'une assemblée générale ordinaire 2022prévue pour le Jeudi 31 Août 2023 à 9h30 du matin au siège de l'Union Régionale des Agriculteurs et de Pêche de Nabeul pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier de l'année 2022
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2022
- Débat et approbation des rapports
- Acceptation de nouveaux adhérents
- Déchargement de quotient des membres de conseil d'administration pour 2022
- Attribution du résultat
- Renouvellement de tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Pour tous ceux qui souhaitent se présenter aux membres du conseil d'administration de déposer une demande au siège de la société avant le 21/8/2023.
- Tous les rapports sont à la disposition des adhérents au siège de la société pour l'accès.

2023R01959SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Sté «OLIVIA AFFINITY» dont le siège social situé à Ain Bidha Haffouz du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°10022 en date du 10 juillet 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à EL Hdaia délégation Hadjeb Layoun du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Hadjeb Layoun.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Hadjeb Layoun ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Mourad Abdellaoui, gérant de la société huilerie Balkis d'huile d'olive biologique, a présenté une demande unité de trituration d'olives olive, situé sur : la propriété identifiée sous enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n° 15200/5 en date du 24 novembre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de

deuxième catégorie consistant en création d'une n°90814 délégation Ouled Haffouz du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Ouled Haffouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Fatma Ezahra Bint Mohamed Ellarbi Mbarki déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 431 m² sise à Agerib Sfax est perdu elle veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 30 j de ce jour.

2023X01033DIVD2

Perte

Mr Ben Regiga Abed Karim CIN n°01326927 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 26/5/2020 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Ghribi Riadh, il a égaré, et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale.

Celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de maître Hechmi CHAABOUNI à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2023X01038DIVD2